

3 février 2022

## Voeux du Maire

Retrouvez la vidéo des voeux du Maire en page d'accueil du site de la ville : [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)

## Partage repas seniors

En raison des conditions sanitaires actuelles, le partage repas seniors reprendra le dimanche 13 mars 2022. Inscriptions en mairie au 02 99 23 19 23 jusqu'au vendredi 4 mars 2022.

## Service Etat civil

Depuis le 1er janvier, le service état civil n'est plus ouvert le samedi matin. L'accueil unique de la mairie reste ouvert le samedi matin. Merci de votre compréhension.

## Cartes Nationales d'Identité et Passeports - attention aux délais

Actuellement, le délai d'obtention des titres est de 7 à 8 semaines et les délais pour les rendez-vous sont de 1 mois et demi. Soyez vigilants pour vos déplacements, examens ou vacances à venir. Rappel : vous devez réaliser votre pré-demande de CNI et de passeport en ligne sur le site [ants.gouv.fr](http://ants.gouv.fr), avant de prendre rendez-vous avec la mairie sur [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr) / Espace citoyen .

## COVID-19 – Allègements des restrictions

Jeudi 20 janvier, le Premier ministre a détaillé les prochaines étapes du calendrier d'allègement des mesures sanitaires :

Depuis le 2 février :

- Levée des jauges dans les établissements accueillant du public assis (stades, salles de concerts, théâtres...). Pour accéder à ces lieux, le port du masque reste obligatoire.
- En entreprise, le recours au télétravail ne sera plus obligatoire mais restera recommandé.
- Fin de l'obligation du port du masque en extérieur.

## Prenez-vous en photo pour la St Valentin

Samedi 12 février de 10h à 13h, venez vous faire photographier en couple, entre amis ou en famille pour la Saint-Valentin et repartez avec une photo souvenir. Des bornes à selfies vous attendent à la Forge, sur le parvis de la Poste ou à Maison Blanche.

Pensez à partager vos photos sur notre compte Instagram avec le hashtag #ILoveSaintGregoire

## Elections

### Je m'inscris sur les listes électorales

Important, si vous avez changé d'adresse à Saint-Grégoire, il est indispensable de le signaler en Mairie au service Élection. C'est une déclaration à faire de façon individuelle. Tous les électeurs recevront une nouvelle carte d'électeur au plus tard 15 jours avant l'élection (refonte de la carte électeur). N'hésitez pas à détruire l'ancienne carte à réception de la nouvelle. Vous avez **jusqu'au 4 mars 2022 pour vous inscrire sur les listes électorales** pour voter à l'élection Présidentielle et jusqu'au 6 mai 2022 pour voter aux élections Législatives.

### J'établis une procuration

Les élections présidentielles et législatives auront lieu cette année et vous ne pouvez pas voter le jour du scrutin ? Vous avez la possibilité de donner procuration à la personne de votre choix pour qu'il le fasse à votre place. Il n'y a plus d'obligation de voter dans la même commune. Attention, le mandataire (la personne votant pour vous) devra se rendre le jour de l'élection dans votre bureau de vote pour voter à votre place. Retrouvez les modalités pour établir une procuration sur le site de la ville, [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr)

2 scrutins en 2022 :

Présidentielle : 10/04/22 et 24/04/22

Législatives : 12/06/22 et 19/06/22

---

## VIE CULTURELLE

### Initiation aux échecs

Une initiation aux échecs aura lieu à la médiathèque le mercredi 9 février de 14h30 à 16h30. Entrée libre, tout public à partir de 5 ans, animé par Christian Aliaga du Betton Echecs club.

### Clap'images

Mercredi 16 février à 15h30  
Projections de films d'animation  
A partir de 6 ans – Durée 1h30  
Entrée libre – Espace Image & Son

---

## JEUNESSE

### Stage multisports

En février, faites découvrir de nouvelles activités sportives à vos enfants de 6 à 10 ans ! Informations et inscriptions par téléphone au 02 99 23 67 01 ou par e-mail : [t.leperchois@saint-gregoire.fr](mailto:t.leperchois@saint-gregoire.fr). Téléchargez le programme des stages sur notre site internet, [www.saint-gregoire.fr](http://www.saint-gregoire.fr), rubrique Mon quotidien - Enfant- ados(3-18 ans) - École multisport

---

## VIE ASSOCIATIVE

### Le Temps du Loisir

Tous les adhérents de l'association sont conviés à l'Assemblée Générale le vendredi 4 février salle Clotilde Vautier au Centre d'Animation de la Forge. Celle-ci sera suivie d'un repas en respectant les consignes sanitaires. Il reste quelques places. Inscription au plus vite au 06 43 54 78 37

### Solid'âges

En raison des nouvelles consignes sanitaires le prochain Café/Causette aura lieu le mercredi 16 février à la Maison des Associations.

---

## L'Outil en Main

L'association L'Outil en main Grégorien, dont l'objectif est d'initier les enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels et du patrimoine est à la recherche de bénévoles. Actuellement, 30 bénévoles animent ces ateliers, mais pour pouvoir espacer les interventions de chacun, un appel à candidature est lancé. Les bénévoles peuvent être des professionnels retraités, mais aussi des personnes qui bricolent bien et ont envie d'encadrer des enfants.

Les ateliers de l'Outil en main se déroulent rue Paul-Emile Victor à Saint-Grégoire chaque mercredi, en période scolaire, de 14 h à 16 h  
Contact : 06 85 92 61 06 ou par mail à [loemgregorien@orange.fr](mailto:loemgregorien@orange.fr)

---

## Marche Nord'Ille

Depuis le 4 janvier, l'association propose tous les mardis (hors vacances scolaires) un groupe marche nordique santé encadré par des animateurs formés. Cette activité s'adresse à des personnes capables de marcher de façon autonome, sans l'aide d'un tiers et sans équipement médical, mais dont les capacités ont été diminuées par une maladie, un petit accident ou une prise de poids. Séance dure 1h30. Rendez-vous au parc des Gayeulles. Contact : Daniel Sauton au 06 47 82 04 70.

---

## ANNONCE

### Maison du vélo mobile à Saint-Grégoire

Le bus de la Maison du vélo mobile de Rennes Métropole vient le 9 février de 14h à 18h, sur le parking du Centre Commercial de la Forge pour faire découvrir et échanger avec les habitants sur les multiples offres de locations existantes.

Diverses animations proposées par les "associations vélo" de la Métropole : marquage, ateliers de réparation ou d'apprentissage, remise en selle aux enfants et adultes. Plus d'infos sur le site STAR : [www.star.fr/actualites/maison-du-velo-mobile](http://www.star.fr/actualites/maison-du-velo-mobile)